



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en neuropsychologie

Pascal Zesiger

11.03.20

Pour le Comité directeur du MAS

Objectifs

- L'objectif du MAS en neuropsychologie est de proposer **une formation professionnelle approfondie** en neuropsychologie.
- Cette formation aboutit à la délivrance du **diplôme** « Maîtrise universitaire d'études avancées en neuropsychologie » (*Master of Advanced Studies in Neuropsychology*).
- Ce MAS est organisé par la Section de psychologie de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

Objectifs

- Ce MAS est **conçu afin de pouvoir répondre aux exigences de la Loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (LPsy)** et, en particulier, aux critères d'accréditation en vue de décerner le titre postgrade **fédéral** de *spécialiste en neuropsychologie*.
- Cette formation n'est **actuellement pas accréditée** par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), mais la demande d'accréditation est en cours de préparation.

Étendue de la formation postgrade en neuropsychologie (DFI, LPsy, AccredO-LPsy)

- Elle doit être composée des éléments suivants :
 - a. **partie théorique** : connaissances et savoir-faire, **500 unités*** au minimum (cours, séminaires, ateliers, apprentissage en ligne, etc.)
 - b. **partie pratique** :
 1. **Pratique clinique en neuropsychologie** : au moins **3600 heures** d'activité clinique neuropsychologique supervisée dans au moins **deux établissements distincts** de soins ambulatoires ou hospitaliers accueillant des personnes présentant **différents troubles ou pathologies** neuropsychologiques pour **diagnostic, traitement et/ou réadaptation**
 2. **Cas cliniques neuropsychologiques traités personnellement** : au moins **180 cas traités personnellement** – attestés par le superviseur/la superviseuse, avec différentes étiologies et dont au moins **10 cas** sont documentés de manière exhaustive (rapports)
 3. **Supervision** : au moins **200 unités** de supervision

*1 unité = 45 min

MAS en neuropsychologie UNIGE

- Le programme d'études du MAS comprend 3 parties :
 - *Partie théorique*
 - *500 unités de connaissances théoriques et savoir-faire*
 - *Partie pratique*
 - *3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie*
 - *180 cas traités personnellement (dont 10 détaillés)*
 - *300 unités de supervision*
 - *Evaluation finale*
 - *1 mémoire de fin d'études*
 - *1 examen final*
- L'université exige que l'ensemble des éléments susmentionnés soient acquis au terme de la formation des étudiant-es (contrôle des attestations), mais l'université ne propose qu'une partie de ces éléments.

MAS en neuropsychologie

Ce qui est acquis à l'Université de Genève :

- Partie théorique :
 - 500 unités de connaissances théoriques et savoir-faire
- Partie pratique :
 - 50 (sur 300) unités de supervision
- Evaluation finale :
 - 1 mémoire de fin d'études
 - 1 examen final

Ce qui est de la responsabilité des étudiant-es :

- Partie pratique :
 - 3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie
 - 180 cas traités personnellement (dont 10 détaillés)
 - 250 (sur 300) unités de supervision

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

- 500 unités réparties sur **un cycle de trois ans**
- Enseignements donnés en moyenne **deux jours par mois** (un vendredi et un samedi) ou plus au besoin
- Contenu de la formation théorique séparé en **5 grands domaines**

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Domaine Général		But	A	B	C
MG1	Aspects neurobiologiques : apports des techniques électrophysiologiques et d'imagerie ; éléments de neurologie et de psychopharmacologie ; réseaux cérébraux et plasticité fonctionnelle ; interventions neurobiologiques (stimulation magnétique transcrânienne et stimulation cérébrale intracrânienne)	24	8	8	8
MG2	Aspects neuropsychologiques 1 (évaluation, intervention) : bonnes pratiques et limites de la psychométrie ; évaluation individualisée et plurielle/intégrative ; liens entre neuropsychologie et psychopathologie, ; dimension culturelle de l'évaluation ; établissement de buts d'intervention dans la vie quotidienne ; évaluation de l'efficacité des interventions (cas uniques, approche qualitative)	24	8	8	8
MG3	Aspects neuropsychologiques 2 (entretien, rapport et transmission d'informations, autoréflexion) : gestion de l'entretien anamnestique et de la relation (principes et jeux de rôle) ; entretien motivationnel ; rédaction du rapport et transmission des informations	12	8	0	4
MG4	Formulations de cas intégratives	48	16	16	16
MG5	Réhabilitation psychosociale (facteurs socio-économiques, culturels...) et travail en réseau; soutien aux proches	12	0	12	0
MG6	Systèmes sociaux et sanitaires, connaissances juridiques, assurances	8	0	4	4
MG7	Éthique et déontologie	4	4	0	0
Total heures domaine général		132	44	48	40

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Domaine adulte		But	A	B	C
MA1	Troubles de la mémoire à long terme	24	8	8	8
MA2	Troubles de la mémoire de travail	12	12	0	0
MA3	Troubles du langage écrit	16	0	0	16
MA4	Troubles du langage oral	24	0	8	16
MA5	Troubles gnosiques (4), topographiques (4), hémisplégie (8)	16	8	8	0
MA6	Troubles praxiques et activités de la vie quotidienne	12	0	0	12
MA7	Troubles de la cognition sociale	8	0	8	0
MA8	Troubles des fonctions exécutives et de l'attention	24	8	16	0
MA9	Prise en charge des troubles cognitifs sévères ; états de conscience altérés	12	0	12	0
MA10	Troubles du comportement et des émotions ; sexualité ; anosognosie	16	12	0	4
MA11	Évaluation des syndromes de <u>dysconnexion</u> ; évaluation neuropsychologique dans la chirurgie de l'épilepsie	8	0	0	8
MA12	Actualités de la recherche / présentations d'articles	24	8	8	8
Total heures domaine adulte		196	56	68	72

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Domaine enfant		But	A	B	C
ME1	Spécificités de la neuropsychologie de l'enfant	4	0	4	0
ME2	Troubles de la mémoire	20	4	8	8
ME3	Troubles praxiques et gnosiques	8	0	4	4
ME4	Troubles des fonctions exécutives et attentionnelles	16	0	8	8
ME5	Troubles de la cognition sociale et des émotions	8	0	0	8
ME6	Troubles du langage oral	16	16	0	0
ME7	Troubles du langage écrit et du calcul	16	16	0	0
ME8	Actualités de la recherche / présentations d'articles	12	4	4	4
Total heures domaine enfant		100	40	28	32

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

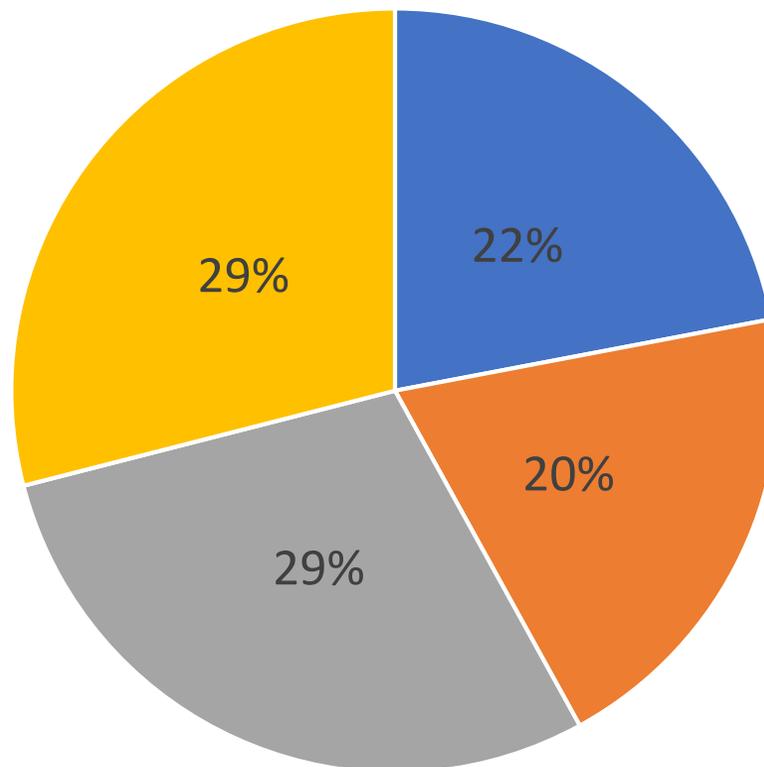
Domaine personne âgée		But	A	B	C
MPA1	Évaluation de la personne âgée : spécificités (y compris capacités de discernement)	16	0	8	8
MPA2	Interventions psychologiques et psychosociales chez la personnes âgée : spécificités	16	0	8	8
MPA3	Évaluation et interventions dans les démences sévères / en EMS	16	8	8	0
MPA4	Actualités de la recherche / présentations d'articles	12	4	4	4
Total heures domaine personne âgée		60	12	28	20

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Domaine expertise		But	A	B	C
MEX	Objectifs, évaluation et rapport dans l'expertise médico-légale / expertise conduite automobile	16	0	8	8
Total heures domaine expertise		16	0	8	8

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Provenance des intervenant-es



■ UNIGE ■ UNIGE + Institutions ■ Institutions ■ Etranger

Présence aux cours et absences

- L'OFSP exige que la présence à cette formation soit de 100%.
 - La présence aux cours est donc **OBLIGATOIRE**.
 - Toutefois, **en cas de force majeure**, nous autorisons les étudiant-es à s'absenter à condition qu'ils/elles remplissent les conditions suivantes
 - l'absence est dûment justifiée (seules les raisons impérieuses seront acceptées et elles devront être justifiées auprès du/de la Directeur/trice du Comité directeur du MAS en neuropsychologie [mettre la coordinatrice en copie]) et
 - l'étudiant-e doit rattraper toute la matière présentée en son absence et l'évaluation (QCM)
- un maximum de 10% d'absences sur les 3 années d'enseignement est accepté.**

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- Activité clinique neuropsychologique
 - Toute activité **clinique** autour d'un-e patient-e encadrée par un-e psychologue porteur/euse du titre fédéral ou FSP (ASNP) de spécialiste en neuropsychologie (ou qualifications jugées équivalentes)
 - En présence du/de la patient-e : anamnèse, examen neuropsychologique, restitution des résultats/conclusions, conseil, intervention, travail en réseau
 - En l'absence du/de la patient-e : préparation du bilan, analyse des résultats du bilan, rédaction du rapport, recherche d'informations en lien avec la problématique du/de la patient-e, préparation d'une intervention, participation aux colloques du lieu de pratique, entretiens téléphoniques, travail en réseau
 - Rq : observation compte

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

Attention !

- 3600 h d'activité clinique neuropsychologique \neq 3600 h de travail
 - Pour un un-e psychologue qui travaille à 100% dans le domaine de la neuropsychologie clinique, on estime qu'environ **70%** de son temps de travail est dédié à de l'activité clinique neuropsychologique.
 - à prendre en compte lors du calcul des heures de pratique clinique effectuées

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- ...dans au moins 2 établissements distincts
 - = dans au moins deux structures fonctionnellement indépendantes
 - Par exemple :
 - (1) le Service de Neurologie des HUG et (2) le Centre Leenaards de la Mémoire du CHUV
 - (1) le Service de Neurologie des HUG et (2) le Service de Neurorééducation des HUG
 - (1) le Centre Leenaards de la Mémoire du CHUV et (2) le Centre de la Mémoire des HUG
 - 1 établissement = au moins 600 h
 - au moins 1200 h dans un établissement qui offre une approche interprofessionnelle
 - au moins 1800 h en Suisse

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- ...accueillant des personnes présentant différents troubles ou pathologies neuropsychologiques
 - Acquérir de l'expérience dans **au moins 3** des 5 domaines ci-dessous :
 - Les troubles neuro-développementaux
 - Les lésions cérébrales acquises
 - Les affections somatiques ayant des effets sur le cerveau
 - Les processus de vieillissement problématique
 - Les pathologies psychiatriques ayant un effet sur la cognition et le comportement

1 domaine = au moins 600 h

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- ...pour le diagnostic, le traitement et/ou la réadaptation
 - Acquérir de l'expérience en évaluation ET intervention
 - Au moins 3 sur les 10 cas détaillés à présenter décrivent une intervention neuropsychologique réellement mise en place et réalisée par l'étudiant-e

180 cas traités personnellement (dont 10 documentés de manière exhaustive)

- Qu'est-ce qui est reconnu comme 1 cas traité personnellement ?
 - dans un contexte d'évaluation : l'étudiant-e a significativement contribué à toutes les phases de l'évaluation
 - dans un contexte d'intervention : l'étudiant-e a significativement contribué à la mise en place et à la réalisation de l'intervention, ainsi qu'à l'évaluation des effets de cette intervention
 - dans un contexte où évaluation et intervention sont proposées à 1 patient-e : le travail réalisé compte pour 1 ou plusieurs cas selon le nombre d'heures de travail effectué avec le/a patient-e.

180 cas traités personnellement (dont 10 documentés de manière exhaustive)

- 10 cas documentés de manière exhaustive :
 - 6 cas à présenter à l'écrit sous forme de rapports détaillés
 - 1 cas à présenter à l'écrit dans le cadre du mémoire de MAS
 - 3 cas à présenter à l'oral dans le cadre des sessions annuelles de présentations de cas
- 1 cas détaillé = (1) présentation du bilan réalisé et des conclusions tirées
(2) réflexion portant sur bilan réalisé et conclusions tirées
(3) présentation des interventions réalisées et/ou qui auraient pu être réalisées

300 unités de supervision

- 50 unités fournies par l'Université de Genève
 - supervision réflexive (en groupe)
- 250 unités de supervision (de la responsabilité des étudiant-es)

300 unités de supervision

- Supervision = présentation du dossier d'un-e patient-e + discussion portant sur le dossier
 - Distinction supervision interne/supervision externe
 - Au moins 100 unités de supervision interne
 - Distinction supervision individuelle/en groupe
 - Au moins 150 unités de supervision individuelle
 - Distinction supervision en Suisse/à l'étranger
 - Au moins 150 unités de supervision en Suisse

300 unités de supervision

- Qualification des superviseur/ses
 - En règle générale :
 - ✓ titre de psychologue
 - ✓ titre de spécialiste en neuropsychologie OSFP ou FSP (ASNP)
 - ✓ 5 ans de pratique après l'obtention du titre de spécialiste
 - Au moins 100 unités de supervision par un-e superviseur/se possédant les qualifications susmentionnées

300 unités de supervision

- Qualification des superviseur/ses
 - Superviseur/se : psychologue + exerce en Suisse
 - Supervision externe : titre de psychologue + titre de spécialiste OFSP/FSP + 5 ans de pratique après obtention du titre de spécialiste
 - Supervision interne : titre de psychologue + titre de spécialiste OFSP/FSP
 - Superviseur/se : psychologue + exerce à l'étranger
 - Équivalence des qualifications documentée et soumise à l'approbation du Comité directeur
 - Superviseur/se : non psychologue (domaine professionnel en lien avec la neuropsychologie)
 - Qualifications documentées et soumises à l'approbation du Comité directeur
 - 50 unités max.

MAS en neuropsychologie

- En principe, la formation dure **8 semestres** :
 - 6 semestres de formation théorique et pratique + 2 semestres (1 année) supplémentaires pour terminer la formation pratique
- Le règlement prévoit que la formation peut être étendue jusqu'à **12 semestres** dans le cas où les étudiant-es auraient besoin de plus de temps pour acquérir les critères de formation pratique

Évaluation des connaissances

- Dans le cadre des trois années de formation théorique
 - courts QCM à la fin de chaque module de formation
 - 3 présentations d'articles (1/année)
 - 3 présentations de cas (1/année) vus dans l'année universitaire
 - 1 mémoire
 - 1 examen final
- Au terme de l'ensemble de la formation théorique et pratique
 - examen de l'ensemble des documents fournis au cours de la formation (attestations de pratique clinique, de supervision, tableau des cas, etc.)

Conditions d'admission

- Les candidat-es au MAS en neuropsychologie doivent :
 - Être titulaire d'une **maîtrise universitaire en psychologie** ou équivalent
 - Attester d'une **formation de base en neuropsychologie équivalente à 18 ECTS** acquis durant la formation pré-graduée ou après celle-ci
 - Bénéficier d'un **contrat d'engagement pour un stage ou un emploi** en tant que psychologue dans le domaine de la neuropsychologie (formation en emploi)
 - 1^{ère} année : avant ou dans les **6 premiers mois** qui suivent le début du MAS
 - Par la suite: pas de validation possible de:
 - La supervision de groupe
 - La présentation de cas
 - ...sans une pratique clinique en neuropsychologie

Membres du Comité directeur

Membres de la FPSE

- Pascal Zesiger, professeur, directeur du programme et président du Comité directeur
- Anne-Claude Juillerat Van der Linden, docteure en psychologie, chargée de cours et spécialiste en neuropsychologie FSP
- Virginie Descloux, docteure en psychologie, chargée de cours et spécialiste en neuropsychologie FSP
- Claire Mayor, docteure en psychologie, chargée de cours, et spécialiste en neuropsychologie FSP

Experts représentant le monde professionnel

- Anne Bellmann, docteure en psychologie, responsable de l'Unité de neuropsychologie, psychologue spécialiste en neuropsychologie FSP, SUVA, Clinique romande de réadaptation, Sion
- Delphine Frochoux, responsable adjointe d'unité, Hôpitaux neuchâtelois, spécialiste en neuropsychologie FSP

Représentante des étudiants

- Louisa Meziane, étudiante du MAS

Coordination

- Léa Zahnd, collaboratrice scientifique

Contacts

- Secrétaire du MAS en neuropsychologie : Carole BIGLER
 - E-mail : carole.bigler@unige.ch
- Coordinatrice du MAS en neuropsychologie : Léa Zahnd
 - E-mail : Lea.Zahnd@unige.ch